

FORMATION INITIALE SST



RÉFÉRENCE: SAP001

SAUVETEUR SECOURISTE DU TRAVAIL

LE + GROUPE ACN

Attestations de formation.

Macarons SST et cartes SST remis.

PRÉREQUIS

Informez la Médecine du Travail de sa formation SST conformément à l'article R4624-1 du code du travail.

PUBLIC

Tout collaborateur souhaitant devenir SST.

LIEU

En intra dans votre établissement.

En inter dans nos centres de formation.

1 COLLABORATEUR

MINIMUM

10 COLLABORATEURS

MAXIMUM

DURÉE

14 heures -
2 journées



OBJECTIFS

Le sauveteur secouriste du travail doit être capable :

- D'intervenir efficacement face à une situation d'accident et, dans le respect de l'organisation de l'entreprise et des procédures spécifiques fixés en matière de prévention.
- De mettre en application ses compétences au profit de la santé et sécurité au travail.



PROGRAMME

Domaine de compétences 1 :

- Identifier le rôle du SST dans l'entreprise.
- Protéger :
 - L'alerte et la protection des populations.
 - Alertes particulières (aménagements hydrauliques, attaque terroriste).
 - L'analyse de l'accident et la protection.
 - Dégagement d'urgence.
- Examiner :
 - La victime saigne t-elle abondamment ?
 - La victime s'étouffe t-elle ?
 - La victime répond-elle ?
 - La victime respire t-elle ?
- Faire alerter ou alerter :
 - Qui alerter ? / Message d'alerte
- Secourir :
 - Le saignement abondant : compression manuelle, pansement compressif, garrot tourniquet.
 - La victime s'étouffe.
 - La victime est inconsciente mais respire : PLS.
 - La victime est inconsciente mais ne respire pas : RCP et défibrillateur.
 - La victime se plaint d'un malaise.
 - Brûlures.
 - Douleurs empêchant certains mouvements.



Référentiel National Qualité

Audit par
BUREAU VERITAS
Certification



Qualiopi
processus certifié

FORMATION INITIALE SST



RÉFÉRENCE: SAP001

SAUVETEUR SECOURISTE DU TRAVAIL

LE + GROUPE ACN

Attestations de formation.

Macarons SST et cartes SST remis.

PRÉREQUIS

Informez la Médecine du Travail de sa formation SST conformément à l'article R4624-1 du code du travail.

PUBLIC

Tout collaborateur souhaitant devenir SST.

LIEU

En intra dans votre établissement.

En inter dans nos centres de formation.

1 COLLABORATEUR

MINIMUM

10 COLLABORATEURS

MAXIMUM

DURÉE

14 heures -
2 journées



PROGRAMME

Domaine de compétences 2 :

- Rôle du SST dans l'organisation de la prévention de l'entreprise :

- Accident du travail.
- Accident de trajet.
- Maladie professionnelle.
- Les acteurs internes et externes de la prévention.
- Les obligations et le DUERP.

- Mettre en œuvre ses compétences en matière de protection au profit d'actions de prévention :

- Chasse aux risques.
- Les 9 principes de la prévention.

- Informer les personnes désignées dans le plan de prévention de(s) la situation(s) dangereuse(s) repérée(s).



MODALITÉS PÉDAGOGIQUES ET ÉVALUATIONS

Programme et contenu de la formation conformes au référentiel de formation de l'INRS. A l'issue du contrôle continu des stagiaires par le moniteur SST, délivrance d'une attestation et d'un certificat de sauveteur secouriste du travail valable 2 ans.

Exposés théoriques, mises en situation pratiques, études de situations et partage d'expériences.

Liste du matériel pédagogique :

- Matériel informatique : PC - Vidéoprojecteur - Imprimante.
- Matériel de démonstration : Lot de simulation d'accident - Maquillage - Mannequins secourisme - Défibrillateur.



Référentiel National Qualité

Audit par
BUREAU VERITAS
Certification



Qualiopi
processus certifié